

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 22 juin 1971

La séance est ouverte à 11 heures.

MESSAGE DU SÉNAT

[Traduction]

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté le bill S-14, concernant la construction d'un pont international pour la circulation routière entre Fort Frances, Ontario, et International Falls, Minnesota, qu'il la prie d'approuver.

AFFAIRES COURANTES

AGRICULTURE

[Français]

M. Marcel Roy (Laval): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le 8^e rapport du comité permanent de l'agriculture.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-Verbaux de ce jour.]

* * *

LES CORPORATIONS

DÉPÔT DU RAPPORT INTITULÉ «PROPOSITIONS POUR UN NOUVEAU DROIT DES CORPORATIONS COMMERCIALES CANADIENNES»

[Traduction]

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de déposer dans les deux langues officielles un rapport intitulé «Propositions pour un nouveau droit des corporations commerciales canadiennes».

* * *

L'INDUSTRIE

DÉPÔT D'UN RAPPORT DE LA COMMISSION DU TEXTILE ET DU VÊTEMENT

[Français]

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, en vertu du paragraphe (2) de l'article 41 du Règlement, je voudrais déposer un rapport de la Commission du textile et du vêtement, rédigé dans les deux langues officielles, au sujet des filés de coton et de mélanges de polyester et de coton, ainsi qu'un communiqué sur le même sujet contenant la décision qu'a prise le gouvernement.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LE BUDGET—PROJET DE LOI DE STABILISATION CONCERNANT LE GRAIN DES PRAIRIES

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, en conformité du Règlement, j'aimerais vous informer que le débat sur le budget commencera aujourd'hui et se poursuivra à chacune des séances jusqu'au 30 juin inclusivement. Puis-je profiter de l'occasion pour me reporter à l'article 76 du *Feuilleton* d'aujourd'hui, le bill C-244 concernant la stabilisation du produit de la vente du grain des Prairies. En vertu du Règlement, il ne serait pas normal d'en reprendre l'étude avant demain, mais conformément à une entente antérieure, je propose de déroger à cette condition et de passer à l'étape du rapport du bill ce soir à 8 heures.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Nous serions d'accord, monsieur l'Orateur. On pourrait aussi déroger aux articles du Règlement afin de permettre à l'opposition de présenter les excellents amendements qu'elle propose à l'étape du rapport. Je trouve ces deux propositions acceptables.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): D'accord.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: C'est entendu et il en est ainsi ordonné.

* * *

PROCÉDURE ET ORGANISATION

L'ADOPTION DU 8^e RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. J. M. Forrestall (au nom de M. McCleave) propose: Que le 8^e rapport du comité permanent de la procédure et de l'organisation, présenté à la Chambre le vendredi 11 juin, soit adopté.

● (11.10 a.m.)

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, des difficultés surgissent à ce sujet, car, sauf erreur, on ne devait pas proposer l'adoption du 8^e rapport du comité permanent de la procédure et de l'organisation à moins qu'un accord général ne soit intervenu sur la radiodiffusion des débats de la Chambre pendant les derniers jours de la session. Je ne sais trop ce que les autres partis en pensent, mais, pour notre part, nous faisons des réserves quant aux détails de l'expérience.